

Validation des Acquis de l'Expérience



Conditions d'éligibilité :

Toute personne, salarié ou demandeur d'emploi peut bénéficier d'un accompagnement de Validation des Acquis de l'Expérience.

La VAE permet de valider la totalité d'une certification ou un ou plusieurs blocs de compétence.

Toutes les expériences cumulées en lien avec la certification seront prises en compte (expérience professionnelle, périodes d'application en milieu professionnel, bénévolat associatif...)

Le CFPPA de l'Allier vous propose un **accompagnement personnalisé** pour toutes les certifications dépendant du ministère de l'agriculture du niveau 3 (CAP) au niveau 5 (BTS).

Délais d'accès à l'accompagnement VAE en fonction du mode de financement

- 1er rendez vous gratuit

Seront abordés lors de ce rdv : les modalités d’instruction et de faisabilité (demande d’éligibilité), le déroulement du suivi de la VAE, des conseils sur le financement de l’accompagnement)

- Prise en compte du projet personnel
- 20 heures d’accompagnement (modulable en fonction de votre dossier) - plusieurs modalités peuvent se succéder tout au long de l’accompagnement : rendez vous individuel (présentiel ou visio), relecture et annotation de dossier, suivi téléphonique et mail
- Accompagnement pour la réalisation de votre dossier professionnel
- Prise en charge financière possible par différents financeurs
- Formation éligible au CPF (compte personnel de formation)

Accessibilité au public en situation de handicap:

Les locaux sont adaptés à l’accueil de public en situation de handicap. Des plans d’accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

Indicateurs moyens sur les 2 dernières : taux de satisfaction des bénéficiaires 100%, taux d’obtention du diplôme 83% et taux d’insertion professionnelle non concerné.

Tarif pour un suivi VAE de 20 heures (avec inscription au jury) : 1 200€

Des accompagnements VAE collectifs peuvent également être mis en place en fonction de vos besoins.



**Centre de Formation
Professionnelle et de
Promotion Agricole
de l'Allier**

Contact : chargé de recrutement
Château de Neuville – 03000 NEUVY
04 70 46 43 67
cfppa.moulins-neuville@educagri.fr

www.agriallier.fr